

**L'URBANISME TEMPORAIRE :  
SIGNIFIER LES « ESPACES-ENJEUX » POUR RÉÉDIFIER LA VILLE.**

Pradel Benjamin  
Laboratoire Ville, Mobilité Transport, équipe « Mobilité et métropolisation »

*Résumé*

Pendant longtemps, la centralité géographique et l'accumulation de fonctions ont expliqué la forte fréquentation des centres villes. Aujourd'hui, la dispersion de ces fonctions et l'augmentation des mobilités affaiblissent leur unicité. C'est alors l'animation des villes, en tant que signal de l'urbanité, qui devient le nouvel enjeu de la concurrence urbaine et du renouvellement de ses espaces publics. La fête, par son pouvoir de rassemblement, devient ainsi un outil de politique urbaine : en valorisant symboliquement les territoires et en retravaillant pratiquement les principes de l'urbanisme fonctionnel des années 1970. Renouvelée autour de la symbolique festive, l'action urbaine semble faire émerger les contours d'un urbanisme temporaire.

*Abstract*

For a long time, the accumulation of functions and the geographic centrality explained the large attendance of city centers. Today, their uniqueness is growing weaker because of the dissipation of function and the mobility increasing. As a signal of urbanity, public spaces' animation is becoming an issue in urban competition. Consequently, the party is used as tool of gathering. Instrumentalization of party by urban planning produced new territories which retread the principles of functional urbanism defined in the 70's and 80's. Urban action has been renewed around festive symbolism and worked in the rebuilding of central public spaces uniqueness. Can we define a temporary urbanism ?

Une des problématiques que connaissent les centres-villes aujourd'hui relève de la perte de vitesse plus ou moins fantasmée de leur attractivité face au phénomène de l'étalement urbain et à l'émergence de nouvelles centralités périphériques. La fin des contraintes spatio-temporelle de localisation des individus et des fonctions urbaines sonnerait la fin des villes en tant que centralité et lieu privilégiés du déploiement de la vie sociale. Dans ce contexte, les réponses pérennes de l'urbanisme fonctionnaliste basées sur un principe d'attraction gravitaire ne font plus automatiquement recette et entraînent un certain « *désarroi des aménageurs* » (Péraldi, 1988). L'action publique attribue plus aujourd'hui à « *l'aménagement urbain [...] des objectifs en termes de création de supports d'usages* » (Beaufils, Janvier, Landrieu, 1999, p. 49). Il se développe alors un urbanisme des modes de vie (Masboungi, Bourdin, 2004), un chrono-urbanisme ou encore un urbanisme de stimulation de la vie sociale (Ascher, 1997). Après des décennies d'urbanisme de conquête, les villes se sont ainsi engagées dans un processus de réédification de leurs espaces centraux en prenant en compte la vie sociale qui peut potentiellement s'y déployer.

L'attention particulière portée aux espaces publics dans ce processus peut être interprétée comme une tentative pour résinifier la ville comme le lieu privilégié de la sociabilité et de l'urbanité métropolitaines. Certains espaces ou zones du tissu urbains sont alors porteurs d'enjeux urbanistiques parce qu'ils permettraient de répondre ou sont désignés pour répondre, plus que d'autres, à ces évolutions qualitatives des villes centres. Parallèlement on assiste depuis la fin des années 1990 à une prise en main politique de l'acte festif et à un développement croissant d'événements municipaux dont l'identité n'est pas stabilisée entre fête, festival, opérations d'animation, manifestation (Garat, 2005). Parmi ce foisonnement d'événements festifs, nous avons défini un corpus regroupant les opérations d'animation qui possèdent une inscription dans le réseau viaire ouvert, une cyclicité annuelle, une thématisation, une gratuité d'accès, un déroulement relativement long et une faible participation citoyenne qui les éloignent des formes festives traditionnelles (Pradel, 2005). Parmi ces dernières, les plages urbaines (Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains) et les grandes animations hivernales (Plaisirs d'Hiver à Bruxelles) qui se multiplient dans toute l'Europe et au-delà semblent être particulièrement révélatrices du renouvellement de l'action publique dans un contexte de concurrence urbaine et d'évolutions de l'acte aménageur.

C'est à partir de l'étude de ces objets que l'hypothèse d'un rapprochement entre logiques événementielles et logiques urbanistiques dans les villes centres dessinant les contours d'une nouvelle forme d'action publique est formulée ici. Il s'agira d'accumuler et d'analyser les indices d'un tel rapprochement à travers les occurrences de valorisation temporaire et événementielle d'espaces porteurs d'enjeux urbanistiques à différentes échelles de temps et de territoire. Pour cela nous démontrerons qu'il existe une tendance à l'institutionnalisation municipale de dispositifs symboliques, techniques et organisationnels permettant au présent la désignation politique des espaces-enjeux et au futur leur intégration à l'espace sans enjeu, c'est-à-dire la normalisation de leur situation dans la ville qui se renouvelle. Ce travail, à forte dimension descriptive, propose de déterminer les contours et la nature de l'action publique déployée autour des espaces-enjeux dans les villes centres. Il doit permettre d'éclairer l'articulation entre des logiques de court terme et de moyen terme dans les processus d'édification de la ville, tant dans sa dimension sociale qu'urbanistique. Par « *espace-enjeux* », nous entendons un espace géographiquement délimité en ville, souvent doté de propriétés spécifiques (patrimoniales, naturelles, centrales) qui s'insère dans des zones urbaines faisant l'objet d'une opération de renouvellement urbain.

## **1. LA TRANSFIGURATION TEMPORAIRE DE LA VILLE POUR DÉSIGNER SES « ESPACES-ENJEUX »**

### **1.1. La transfiguration physique de la ville**

Les propriétés verticales du bâti sont utilisées afin de délimiter techniquement et symboliquement les espaces pris dans des enjeux urbanistiques. Cette délimitation construite et parfois

donnée par la morphologie des lieux, crée des isolats fonctionnels dans le tissu urbain et des lieux d'exception dans la ville du quotidien. A Bruxelles et à Paris, les plages éphémères sont situées généralement sous le niveau de la ville. Cette propriété de l'espace devient un atout pour une identification rapide. Surplombées par des ponts ou des quais où se pressent les curieux, elles deviennent des spectacles urbains visuellement clos, acoustiquement calme et climatiquement frais du fait de leur proximité avec l'eau. La mise en scène des accès renforce cette séparation en symbolisant le passage dans une réalité modifiée et un espace particulier : végétalisation des rampes, barrières, porches aux couleurs de l'opération, plan des lieux, mobilier entravant la circulation, musique. Le scénographe de Paris-Plages parle alors « *d'échappée urbaine* »<sup>1</sup>. Lorsque la morphologie urbaine n'offre pas d'aménités particulières à l'isolement vertical, c'est l'illumination des façades qui est utilisée pour délimiter les lieux et symboliser la frontière. A Plaisirs d'Hiver l'éclairage changeant du patrimoine de grande hauteur signale les lieux charnières, des arches dans les rues adjacentes créent des sas lumineux et l'ensemble du parcours est identifié par un éclairage unicolore rouge et des totems lumineux. La lumière permet d'appréhender l'échelle du site. La dimension horizontale de la morphologie urbaine influence également l'organisation interne des sites et leurs aménagements temporaires. A Paris-Plages, les surfaces plantées et les trottoirs deviennent « bandes d'arrêt » (activités et plages) alors que la bande passante identifiée par le macadam conserve son rôle de support à la mobilité. A Bruxelles-les-Bains, la bande passante centrale en pavés distribue le public sur une bande d'arrêt le long du canal organisée suivant les aménités des aménagements portuaires et une bande coté ville accueillant les restaurants qui ont besoin de se brancher sur les réseaux d'électricité et d'eau. Comme pour les points hauts, ces divisions longitudinales transforment alternativement le visiteur en spectateur ou en acteur selon son positionnement dans l'espace et renforcent la dimension grégaire de l'opération. Les mises en scène utilisent aussi les perspectives visuelles des berges protégées à Paris par l'Unesco. Au Port de la Gare la continuité du panorama est assurée par la limitation de la hauteur des installations et la préservation des distances entre les péniches. Enfin, la nature du sol influe sur la localisation des installations : l'atelier roller et le macadam, la pétanque et la terre battue, les serviettes sur les pelouses, les transats sur les espaces pavés au bord de l'eau, l'élargissement de la voirie pour la scène musicale, la place de l'Hôtel de Ville pour les terrains de sport.

## **1.2. La transfiguration symbolique de la ville**

La nature urbaine et les symboles relatifs aux saisons jouent un rôle actif dans la transformation et la symbolisation politique des espaces. L'image « naturelle » des berges classées Zone Urbaine Verte et de Bruxelles-les-Bains inséré dans le maillage vert communal est soulignée par un travail sur la symbolique du littoral estival qui utilise « *des icônes et des symboles qu'on ne trouve jamais ensemble* »<sup>2</sup>. Ces icônes choisies selon les quatre éléments naturels doivent amplifier l'effet de dépaysement déjà présent et ancrer l'espace dans un temps de référence pour s'exhausser du temps de la ville du quotidien. Le feu du soleil est représenté par des parasols géants toujours ouverts et du mobilier de jardin sur des sites particulièrement exposés en été par rapport au reste du tissu urbain. La terre est symbolisée par une rangée de palmiers en bac qui complète les alignements plantés caractéristiques des berges et renforce la densité végétale. Tout cela participe de l'unification du lieu. L'air est objectivé par des oriflammes de 9 mètres claquant au vent « marin » qui s'engouffre dans la vallée de la Seine. L'eau du fleuve ou des bassins homogénéise les sites et l'éclairage bleuté en rappelle la présence dans l'obscurité. La scénographie invite l'utilisateur à investir ces lieux à la manière des plages du littoral en été. Pour ancrer ces espaces à conquérir où reconquérir dans le présent, la scénographie cherche à faire le lien entre le passé des lieux et leurs utilisations futures. La mise en scène se sert directement ou indirectement de la mémoire commune et de l'histoire des lieux créant ainsi un continuum dans le développement urbain. La plage parisienne plonge ses racines dans

<sup>1</sup> Jean-Christophe Choblet, scénographe de Paris-Plages, entretien novembre 2006.

<sup>2</sup> Bruno Gouyette, responsable de la mission qualité de l'espace public à la mairie de Paris, entretien décembre 2006.

l'histoire de la culture française à travers le personnage d'André Malraux qui a stoppé le projet d'élévation des voies sur Berge de la rive droite dans les années 70 et a permis de les faire classer au patrimoine mondial. L'édifice se préparait dans la logique fonctionnaliste à un exhaussement à mi-hauteur entre quai et berge. La concession faite par la vision fonctionnaliste, d'une voie inondable, à la vision patrimoniale, conserver les quais en l'état, permet aujourd'hui à l'ouvrage de satisfaire d'autres usages<sup>3</sup>. Symboliquement, la plage à Paris renvoie aussi aux congés payés, aux migrations estivales, au slogan « sous les pavés la plage » de Mai 68 ou à la station balnéaire du Touquet Paris-Plage. Pratiquement, l'événement permet de reproduire certains usages historiques des berges de Seine (farniente, pique-nique, musique, baignade) comme en témoigne de nombreux clichés anciens. Les abords du Bassin de la Villette étaient également un lieu de promenade de l'aristocratie du 19<sup>ème</sup> siècle qui l'avait surnommée le Petit Champs Elysée et dans les années 1930 les guinguettes et le canotage y rencontrent un vif succès durant les beaux jours. Paris-Plages réactive ces activités nautiques, réinstalle des guinguettes (musique, parquet de danse, lumignons) et propose des bouledromes permettant la rencontre entre les visiteurs d'un jour et les utilisateurs traditionnels des lieux, véritables boulistes ancrés dans l'histoire des quais. Enfin, à Bruxelles, le parcours des Plaisirs d'Hiver utilise la force historique de la Grand-Place pour polariser les publics et s'inventer une tradition s'inspirant du folklore du nord de l'Europe alors que la ville n'a jamais abrité de véritable marché de Noël.

La désignation politique des espaces pris dans des enjeux de renouvellement urbain procède d'un va et vient permanent entre réinvention temporaire des lieux et instrumentalisation de leurs propriétés actives comprises comme « *dispositions physiques, sensibles et symboliques d'un espace qui peut se prêter plus que d'autres à la mise en scène*<sup>4</sup> ». L'urbanisme temporaire, bras armé de la politique événementielle, organise la négation symbolique de la ville pour provoquer un investissement collectif et festif des espaces-enjeux. Il mobilise pour ce faire de nouveaux acteurs et répertoires d'action.

## **2. COORDINATION, GESTION ET RÉGULATION ÉVÉNEMENTIELLE DES « ESPACES-ENJEUX »**

### **2.1. Des organes de coordination**

Depuis quelques années on observe l'apparition d'organes spécialisés dans la gestion et la prise en charge des événements urbains au sein des institutions municipales. Ils développent un savoir-faire administratif qui s'institutionnalise peu à peu. La Mairie de Paris a créé en 2003 la Délégation Générale à l'Événementiel et au Protocole (DGEP) devenue indépendante du secrétariat général en 2008. Délégation la plus importante en termes de masse salariale, sa mission est d'assurer la production d'événements d'initiative municipale, le conseil technique et la régie et de coordonner les directions et les partenaires impliqués dans la création d'événements dans l'espace public. La DGEP a en charge la sécurité et la propreté des sites, reçoit les demandes de partenariat, les réponses aux appels d'offre (régie, distribution électrique, secours, graphisme) et valide avec les services concernés les projets et l'organisation spatio-temporelle de Paris-Plages. Elle a également force de proposition et de décision dans son domaine. A Bruxelles, la région a créé en 2005 un Bureau des Grands Événements au sein du Bruxelles International Tourisme & Congrès (BITC) chargé d'assurer le développement touristique de Bruxelles Capitale. Le BGE, né de l'intégration de l'entreprise privée en charge des Plaisirs d'Hiver, est un organisme parapublic en lien avec l'échevinat de Bruxelles, un guichet unique regroupant les demandes d'organisation d'activités de loisirs. Il coordonne et impulse des événements existant ou à créer sur le territoire et intervient de ce fait dans et sur l'espace public. Les permis de terrasse accordés par la ville ont une durée de 11 mois afin que le BGE puisse gérer les emprises au sol pendant les Plaisirs d'Hiver. Place Sainte Catherine, le BGE a fait refaire le réseau électrique par un fournisseur d'électricité, organisateur du spectacle sur la Grand-Place où la publicité

<sup>3</sup> Gourdon J.-L., 2001, *La rue – Essai sur l'économie de la forme urbaine*, La Tour d'Aigues, éditions de l'Aube, 285 p.

<sup>4</sup> Jolé. M., 2006, « Le destin festif du Canal Saint-Martin » In. *La rue*, (ouv. Coll.) Paris, Seuil pp. 117-130.

est très réglementée. Ces organes, bien que largement libres de leurs mouvements, sont directement subordonnés à l'autorité politique qui oriente les choix de localisation des événements dans un mouvement stratégique de communication politique. Ainsi, la proposition technique de la DGEP d'étendre Paris-Plages sur un site sans enjeu urbanistique particulier s'est vue refuser par le Maire de Paris préférant mettre l'accent sur un espace nouvellement édifié mais encore peu usité. L'urbanisme temporaire en tant que mode d'action sur la ville s'institutionnalise en tant qu'outil politique permettant d'orchestrer les usages de la ville en général et de certains espaces particuliers.

## **2.2. Des services inédits et des partenaires privés**

A coté de la création de ces organes municipaux, le recours à des partenaires privés alimente la constitution de l'urbanisme temporaire. Les partenariats public-privés permettent développer un arsenal serviciel et technique en conservant un financement quasi-constant permettant d'affaiblir les critiques des oppositions municipales. A Paris-Plages, la SEMAPA s'affiche en proposant une navette qui relie les sites de l'événement, à la Villette une navette fluviale dessert gratuitement plusieurs points du Canal de l'Ourcq, la RATP met en place un dispositif spécifique de location de vélos et un plan de déplacement temporaire. A Plaisirs d'Hiver deux navettes desservent spécialement l'événement, le BGE et la Société Nationale des Chemins de fer ont créé un billet excursion Plaisirs D'Hiver à un prix forfaitaire avec réductions sur les activités. Tous événements confondus on retrouve des bureaux de poste temporaires, des bibliothèques et des activités ludo-sportives tantôt sponsorisées, tantôt municipales, des espaces pour bébé, une couverture Wifi gratuite, des concerts, salon de massage, buvettes etc. Outre les services au public, ces partenariats permettent de développer de nouvelles techniques d'aménagement tout en compressant les coûts pour la collectivité. A Paris le fournisseur du sable a développé pour les Voies sur Berges fragiles, une nouvelle technique d'ancrage des barges dans le fond de la Seine évitant aussi l'utilisation de camions. Le fournisseur d'eau a fait réaliser des fontaines spéciales, escamotables, accessibles aux handicapés moteurs et économes en eau. Le fournisseur d'électricité a développé un éclairage par « lucioles » alimentées par de mini panneaux solaires et les Hotspot Wifi ont été couplé au réseau d'éclairage. A Plaisirs d'Hiver le fournisseur électrique augmente le voltage des réseaux et camoufle les prises et des appels d'offre calibrent le mobilier pour des lieux précis et poussent à développer des techniques économes. L'affichage plus ou moins visible des partenaires privés sur certains lieux urbains porteurs d'enjeux urbanistiques à travers l'événementiel permet à ces derniers de travailler leur image d'acteurs participant activement à la vie et au développement de la Cité. Les entreprises se font ainsi connaître des décideurs politiques, s'affichent dans des manifestations festives souvent plébiscitées, sur des lieux densément utilisés, à la couverture médiatique importante, fortement identitaires car généralement patrimoniaux et souvent interdit à toute publicité.

## **2.3. Des équipes réflexives et réactives**

Sur le terrain, la gestion de l'investissement événementiel des espaces mobilise une série d'acteurs municipaux qui développent un savoir-faire organisationnel *in situ* de plus en plus performant et intégré. La scénographie de Paris-Plages est prise en charge par un prestataire extérieur depuis 2002 qui a développé des compétences spécifiques en matière de plage urbaine. Il conseille aujourd'hui différentes villes européennes dans l'élaboration d'événements similaires. A partir d'un cahier des charges il imagine la scénographie de l'espace à travailler en intégrant à son équipe des architectes, urbanistes, dramaturges de théâtre ou sociologues. Une fois le projet approuvé par l'autorité politique, différents services municipaux se mobilisent pour examiner la faisabilité des prescriptions. Collaborent ainsi la direction générale du patrimoine et de l'Architecture, des Parcs et Jardins, de la Voirie et des Déplacements, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Culturelles mais aussi la préfecture de police ou les pompiers. La réalisation et l'installation des aménagements

(caillebotis, hamacs, tables, brumisateurs, pontons, jets d'eau, végétaux etc.) sont confiées aux ateliers municipaux aux compétences étendues (plombiers, soudeurs, ébénistes, électriciens etc.). Ce processus de coordination à l'année et transversal est actif pendant la phase opérationnelle car la régulation des usages en nombre des lieux exige la réactivité des organisateurs. Une veille technique permet aux régisseurs de faire remonter les dysfonctionnements éventuels. Ainsi en 2004, le solarium destiné au repos mais rapidement dégradé par des passages incessants a été réaménagé en une nuit en passerelle s'adaptant ainsi aux usages non prévus. A Bruxelles, le BGE coordonne les services d'eau, de voirie, de propreté, du patrimoine, de police dans des réunions avant et durant l'opération complétée par une présence continue sur le site. Ainsi la mise en place d'une déviation avec fermeture de rue face à un effet de foule ou le renouvellement de totems lumineux dégradés par la pluie se fait en une nuit. La coordination et la réactivité qualifient le savoir-faire organisationnel des pilotes de l'urbanisme temporaire. Sur le terrain, l'encadrement des publics et la régulation des usages ne laissent que peu de place à l'improvisation sociale ou au détournement des installations.

#### **2.4. Des agents de l'appropriation tranquille**

L'organisation efficace car réflexive des événements entraîne qu'il « *vaut mieux avoir un arrêt cardiaque, se faire voler son sac à main ou perdre son même sur Paris-Plages que n'importe où ailleurs dans Paris*<sup>5</sup>. » L'encadrement des sites résulte d'un mélange entre personnel municipal, privé, associatif et étatique dont les fonctions sont bien identifiées. La propreté est gérée par des équipes municipales dévolues au périmètre de l'opération. Elles vident les 150 réceptacles à tri sélectif de Paris-Plages et les 200 poubelles de Plaisirs d'Hiver et veillent en permanence à la propreté du sol. Cependant à Paris une équipe privée de femmes de ménage entretient en flux tendu les sanitaires. Pour la sécurité, chaque site dispose d'un poste de Police coordonnés par un PC sécurité. Les agents fixes logés dans des modules fluo sont en lien avec des brigades à vélo ou en roller mais ce sont des vigiles privés qui fouillent les sacs à l'entrée et sécurisent les installations. A Bruxelles, la police est épaulée par des stewards urbains engagés par la municipalité à l'année pour ce type d'événement dans un objectif de médiation. La sécurité sanitaire à Paris-Plages est assurée par la Croix Rouge en différents points fixes et par des points info/santé des Hôpitaux de Paris tout comme à Bruxelles-les-Bains. A ces différents intervenants s'ajoutent des maîtres nageurs, des plagistes, des membres du BGE ou de la DGEP et des régisseurs. A Paris-Plages chaque site dispose d'un régisseur et d'une équipe de plagistes, le tout étant encadré par un régisseur principal suivant une hiérarchie bien rodée. L'existence de ces agents confère à l'urbanisme temporaire une dimension de régulation des usages des espaces en situation inexistante dans l'urbanisme traditionnel qui cherche plutôt à les anticiper. La reconfiguration événementielle des espaces par ce type d'action publique entraîne une densification de la fréquentation qui semble impliquer une redéfinition politique de la notion même d'espace public.

L'urbanisme temporaire n'est donc pas une réalité totalement instituée, elle est mouvante et cela lui permet d'être relativement efficace en amont et en aval de ses déploiements événementiels. Il mobilise différentes compétences pour signifier et organiser des espaces-enjeux en cherchant à en provoquer un usage massif et inédit mais temporaire.

### **3. UN URBANISME TEMPORAIRE AU SERVICE DES « ESPACES-ENJEUX »**

#### **3.1. Anticiper des aménagements en gestation**

L'urbanisme temporaire permet d'ouvrir la réflexion sur de futurs aménagements tout en cristallisant des habitudes d'usages. « *Les multiples occasions offertes aux Parisiens de profiter, dans Paris, des bords de la Seine, comme la fermeture des voies sur berges le dimanche et l'été, montrent*

---

<sup>5</sup> Stéphane Chave, directeur de la DGEP, entretien juin 2007.

*une véritable attente. Ainsi les réflexions sur la reconquête des voies sur berges au profit des circulations douces devront se poursuivre*<sup>6</sup>. ». L'implantation de Paris-Plages dans le 19<sup>ème</sup> découle d'une demande de la mairie d'arrondissement auprès de la Mairie de Paris, préfigurant symboliquement le projet d'implanter un port de plaisance sur le bassin. A Bruxelles, la plage urbaine participe à la politique de réinvestissement du canal de la Senne qui traverse la ville. La réhabilitation du quai qui accueille l'événement en espace de promenade par le Port Autonome prépare l'implantation future d'une passerelle et d'une piscine flottante et la transformation du bassin en pôle ludique. L'opération permet également de symboliser le lien entre la vieille ville et le quartier nord industriel qui fait l'objet de plusieurs projets de grande ampleur. Ainsi « *Bruxelles les Bains montre qu'il y a une volonté d'intégration ludique d'un quartier en pleine réhabilitation au sein de la ville*<sup>7</sup> ». Enfin, l'urbanisme temporaire permet de provoquer l'usage d'un espace et ainsi lui attribuer une dimension symbolique dans la construction mentale de l'image de la ville. Le Bassin Béco construit volontairement hors et dos à la ville au 19<sup>ème</sup> siècle se transforme en prolongement de Bruxelles via un réinvestissement ludique. L'événement construit symboliquement un lien entre les zones évoquées en activant l'utilisation piétonne du quai par les habitants du centre ville qui s'y rendent en masse. L'urbanisme temporaire permet d'intégrer pratiquement et symboliquement des espaces-enjeux à des projets de grande ampleur et sur le long terme.

### **3.2. Amplifier l'usage et médiatiser un équipement nouveau**

La dimension médiatique de l'urbanisme temporaire est une variable de plus en plus intégrée aux processus de réalisations des nouveaux espaces publics. Le réaménagement du Port de la Gare ZAC Rive Gauche doit intégrer le port à la ville en le transformant en espace portuaire public. Cet « *espace de gestion des activités spatio-temporelles*<sup>8</sup> » est un « *aménagement permanent conçu pour intégrer facilement des aménagements provisoires*<sup>9</sup> ». En amont de la réalisation, le scénographe de Paris-Plages a été consulté, les nuisances sonores potentielles des installations temporaires ont été prises en compte, la berge a été piétonnisée interdisant son rôle habituel de délestage du Quai François Mauriac et même l'ombre des tours de la Bibliothèque nationale de France a été prise en compte pour l'installation d'un solarium estival. Dans la réalisation, les marches de l'escale du Batobus forment des gradins tout en permettant l'embarquement et la proximité physique avec la Seine, la voie de circulation automobile est matérialisée par une légère déclinaison dans le sol afin de ne pas créer de rupture, le revêtement en pavés et béton désactivé facilite l'accueil des personnes à mobilité réduite, l'espacement du mobilier et l'éclairage en taches lumineuses accompagne le déploiement des terrasses estivales. En aval de la réalisation, un « *cahier des prescriptions pour les aménagements temporaires* » norme les infrastructures qui peuvent s'y déployer, assure la continuité piétonne et définit les marges d'action des organisateurs d'événements. Enfin, la période de livraison de cet espace articulée avec Paris-Plages correspond à l'inauguration de la piscine Joséphine Baker et de la passerelle Simone de Beauvoir. Ici Paris-Plages amplifie l'utilisation du lieu, le médiatise et l'insère à un pôle ludique plus large constitué de la BNF, du POPB, de la Cinémathèque française, de deux multiplexes ou encore de Bercy Village et du Parc de Bercy. La valorisation de l'équipement politique de certains espaces et leurs la médiatisation de leurs nouvelles fonctions est une des finalités portée par l'urbanisme temporaire.

---

<sup>6</sup> PADD de Paris, [www.paris.fr](http://www.paris.fr)

<sup>7</sup> Christian Ceux, échevin à l'urbanisme de la ville de Bruxelles, entretien, septembre 2007.

<sup>8</sup> Groupe de travail Berges et Déplacement, M. Reimbold, Port Autonome de Paris, 11 février 2004, [www.parisrivegauche.fr](http://www.parisrivegauche.fr)

<sup>9</sup> Groupe de travail Berges et Déplacements, D. Althabegoity, architecte du Port Autonome de Paris, 12 avril 05, [www.parisrivegauche.fr](http://www.parisrivegauche.fr).

### 3.3. Accompagner la rénovation d'un espace

Au Bassin de la Villette, Paris-Plages vient éclairer un quartier en mutation depuis la mise en place d'une ZAC en 1988 dont un des objectifs est de « *créer une animation culturelle et de loisirs de qualité dans ce quartier marqué par une activité industrielle tout en rénovant et réaménageant les espaces publics en faveur des piétons*<sup>10</sup>. » Ainsi, l'opérateur de la ZAC est partenaire de Paris-Plages 2007. et l'espace public du bassin fait l'objet d'une attention particulière dans la perspective d'en augmenter la fréquentation : « *La rénovation de la place de la Bataille de Stalingrad permet d'accueillir des installations temporaires. Les projets de reconversion (...) viendront compléter l'animation de ce lieu remarquable*<sup>11</sup> » L'implantation d'une activité de restauration dans la Rotonde, l'ouverture du local sous terrasse quai de Loire, le recalibrage des trottoirs, la création d'une piste cyclable, l'extension des espaces de jeux pour enfants, la préservation des surfaces pour boulistes intégrant l'opération estivale, facilitent le développement d'activités temporaires et contribuent à créer un nouvel espace à la vie sociale intense. L'urbanisme temporaire accompagne le réaménagement d'un espace de quartier conçu dans les années 80. L'extension des Plaisirs d'Hiver correspond à une volonté d'amplifier les usages de la Place du Marché aux Poissons peu fréquentée au quotidien. Dans « *Plaisirs d'Hiver il y a une volonté politique affichée de conquête de quartiers un peu oubliés* »<sup>12</sup>. Plaisirs d'Hiver contribue à « *revaloriser la ville et la vie du quartier*<sup>13</sup> » L'événement suscite le réinvestissement collectif du quartier et accompagne la rénovation des logements, la dynamisation du tissu commercial, la réfection de la station de métro, le réaménagement de la chaussée et celui des espaces publics alentours. Sur ce site le BGE a refait le réseau électrique pour les manèges, formulé une demande de mobilier urbain escamotable et dicté l'implantation des sorties de métro pour laisser libre un espace suffisant pour accueillir les infrastructures des Plaisirs d'Hiver. De son côté, Bruxelles-Bains contribue à valoriser l'image du canal qui « *avait une sale réputation à Bruxelles, il pue, il y a des quais de péniche, des voitures, des ferrailleurs et maintenant c'est un lieu branché*<sup>14</sup> ». Le renouvellement urbain s'appuie sur l'urbanisme temporaire pour faire accepter et intégrer les transformations de l'espace dans les usages quotidiens.

#### **Conclusion : un urbanisme temporaire porteur d'enjeux multiples.**

L'action publique urbaine se restructure en partie autour d'interventions temporaires de type événementiel pour provoquer l'usage d'espaces porteurs d'enjeux parce que pris dans le processus de renouvellement de la ville sur elle-même. On peut avancer ici une définition de l'urbanisme temporaire : action d'organiser et d'aménager temporairement un espace public afin d'en amplifier les usages à court terme et de l'intégrer à des projets urbains sur le long terme. L'urbanisme temporaire peut s'apparenter à un fonctionnalisme *soft* différenciant les fonctions dans le temps en travaillant les espaces publics sur le mode du rendez-vous collectif. Il n'est pas le fait d'une compétence instituée mais le résultat d'un projet qui agrège différents intervenants coordonnés dans le temps et l'espace par une institution de pilotage. Techniquement, il met en scène la ville en utilisant la morphologie du bâti auquel il associe des éléments inédits et éphémères (structurels ou serviciels) et travaille l'imaginaire par le symbole créant un effet de curiosité. Au-delà, mis en perspective avec les logiques de concurrence urbaine dans lesquelles sont enserrées les villes centres, l'urbanisme temporaire permet au politique d'organiser et orchestrer l'attractivité urbaine suivant différentes échelles de temps. A court terme, ce mode d'action sur la ville cherche à provoquer rapidement l'animation, fonction du rassemblement, et l'image de la qualité de vie qui lui est assortie, compris comme de nouveaux prescripteurs d'attractivité urbaine. Il s'agit de créer les conditions politiques de l'émergence d'une

<sup>10</sup> Rapport d'activité 2006 de la SEMAVIP.

<sup>11</sup> Présentation de la ZAC Villette, [www.paris.fr](http://www.paris.fr).

<sup>12</sup> Olivier Marette, coordinateur au Bureau des Grands Événements de Bruxelles, entretien décembre 2006.

<sup>13</sup> Christian Ceux. Op. Cit. .

<sup>14</sup> Philippe Close, échevin du tourisme de la ville de Bruxelles, entretien, décembre 2006.



urbanité de type métropolitaine en captant les mobilités de loisirs. Il permet également de produire une action visible et peu dangereuse adaptée au cours terme des mandatures. A moyen terme, l'urbanisme temporaire s'inscrit dans une perspective de (re)valorisation de fractions du tissu urbain car il accompagne et médiatise des projets destinés à renouveler l'attractivité fonctionnelle des centres urbains. L'urbanisme temporaire est un instrument politique permettant de conjuguer une action sur *l'urbs* et la *civitas* dans un même mouvement d'édification de la ville. Enfin, à long terme, l'urbanisme temporaire interroge l'évolution des espaces publics centraux. Si d'un côté, il permet d'en renouveler les usages et l'image en appliquant un principe de flexibilité temporelle des fonctions urbaines et propose aux citoyens des espaces-temps du vivre ensemble ; de l'autre, il pose la question de la capacité des espaces publics de la ville à faire société au quotidien, hors des soubresauts festifs, dans une tendance à leur normalisation, fonctionnalisation, sécurisation et privatisation.

**- BIBLIOGRAPHIE -**

Ascher F. (1997), « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°77, pp. 113-122.

Beaufils M-L., Janvier Y. et Landrieu J. (1999), *Aménager la ville demain : une action collective*, L'Aube/SECPB, Saint-Étienne.

CERTU. (2006), *La place et le rôle de la fête dans l'espace public*, Lyon, Ed. Jouve, Coll. Débat, n°30.

Garat I. (2005), « Les fêtes et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de Géographie*, n° 643, pp. 265-284.

Gourdon J-L. (2001), *La rue. Essai sur l'économie de la forme urbaine*, Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues.

Masbouni A., Bourdin A. (2004), *Un urbanisme des modes de vie*, Editions Le Moniteur, Paris.

Péraldi M. et Marot F. (1988), « Le désarroi des aménageurs », *Diagonal*, n° 74, pp. 37-40.

Pradel B. (2005) *Les polarités d'animation cyclique et temporaires : les contours d'un Paris ludique et éphémère*, mémoire de DEA, Institution Française d'Urbanisme.